

INDÉPENDANCE
LIBERTÉ
CITOYENNETÉ
LAÏCITÉ
FRATERNITÉ
CO-CONSTRUCTION

Utilisation de vos données personnelles

(*) Le Conseil Citoyen Noyat, responsable du traitement des données contenues dans ce document, vous informe que ce traitement correspond à un consentement au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Ces données ne sont pas conservées au-delà d'une année.

Vos droits

Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez :
* d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant ; à la portabilité de vos données ; à la limitation d'un traitement vous concernant ; pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement.

Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à conseil.citoyen@lesnoes.com. Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Inscrivez-vous !

Vous habitez le quartier
Montvilliers ?

Vous êtes âgé(e) de 16 ans
ou plus ?

Vous pouvez faire acte
de candidature pour
devenir conseiller citoyen
de votre quartier.

Pour cela, remplissez et
déposez le coupon-réponse qui se
trouve au verso à la mairie des
Noës - Place Jules Ferry.

En partenariat avec :



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



Participez à la vie de votre cité !

CONSEIL CITOYEN
DES NOËS-PRÈS-TROYES

Indépendance
Liberté

Citoyenneté
Laïcité

Fraternité
Co-construction





Le Conseil Citoyen

À quoi sert-il ?

- Favoriser l'expression des habitants
- Associer ceux que l'on entend le moins afin de prendre en compte les points de vue de chacun
- Favoriser la co-construction du Contrat de Ville. Les membres du Conseil Citoyen participeront aux projets liés au renouvellement urbain, au programme de réussite éducative et autres
- Mettre en place des projets afin de permettre aux habitants de s'investir dans le quartier
- Favoriser le développement d'actions conviviales et fédératrices

Habitant ou acteur local,
engagez-vous pour
la vie de votre cité !

Quel sera votre rôle ?

En tant que membre du Conseil Citoyen, vous participerez aux réunions thématiques qui porteront sur des sujets précis liés aux futurs projets concernant le quartier Montvilliers.

Vous pourrez ainsi :

- Soulever des problèmes spécifiques à approfondir
- Être à l'initiative de projets et de réflexions
- Travailler avec les autres structures participatives
- S'interroger sur des questions d'intérêt général et apporter une critique constructive

Les principes

Il est important que les membres du Conseil Citoyen :

- soient motivés afin de mener à terme leurs missions
- soient disponibles pour participer aux réunions
- puissent travailler en groupe
- respectent le règlement intérieur

Inscrivez-vous !

Vous habitez le secteur Montvilliers et vous êtes âgé(e) de 16 ans et plus ?

Vous pouvez faire acte de candidature pour devenir conseiller citoyen de votre quartier.

Remplissez, envoyez ou déposez le coupon réponse à la mairie - Place Jules Ferry.

✕ -----

CONSEIL CITOYEN

Nom et prénom :

Adresse :

Âge :

Sexe : féminin masculin

E-mail :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :